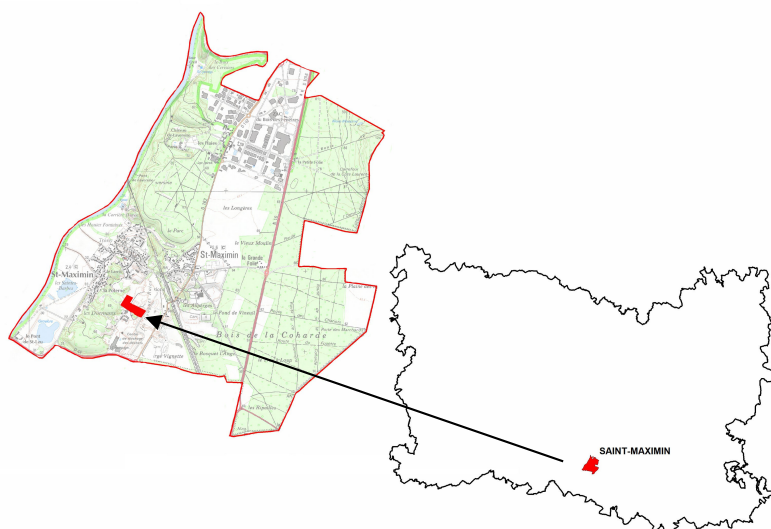


Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

SAINT-MAXIMIN

Exploitant	Société SARL BPE Lecieux Chaussée Neuve Lieu dit « les Saintes Barbes » - BP139 - à (60410) SAINT-MAXIMIN Tel : 03.44.25.81.21– fax : 03.44.25.22.48
Localisation	Lieu dit « Les Dormants » - Parcelles cadastrées AP n° 57, 63, 228, 229 (en parties) et 66 Superficie : 50 118 m ² SAINT-MAXIMIN 60741
Autorisation	Arrêté Préfectoral du 25.06.2010
Durée d'exploitation	15 ans
Fin d'exploitation	2025
Capacité totale	3 040 000 Tonnes
Quantité admise annuellement	250 000 Tonnes
Nature des déchets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 17 01 01 : Bétons ▪ 17.01.02 : Briques ▪ 17 01 03 : Tuiles et céramiques ▪ 17 01 07 : Mélanges de bétons, briques, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses ▪ 17 05 04 : Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses ▪ 20 02 02 : Terres et pierres
Remise en état	Site mis en herbe et planté d'arbres
Textes réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> - Article L.541-30-1 du code de l'environnement. - arrêté du 7 novembre 2005 relatif à la déclaration annuelle - Arrêté du 28 octobre 2010 relatif aux installations de stockage de déchets inertes. - Décret du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestions des déchets. - Arrêté du 12 mars 2012 relatif au stockage des déchets d'amiante.



[Boulevard Amyot d'Inville – BP 20317 – 60021 BEAUVAIS cedex](#)

Téléphone : 03.44.06.50.00 – télécopie : 03.44.06.50.01
Courriel : dde-oise@developpement-durable.gouv.fr
site internet : www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr

